

Le Département de l'Eure s'engage pour l'achèvement de la déviation sud-ouest d'Evreux

Un nouveau financement de 93 M€ va permettre de réaliser l'intégralité de la déviation sud-ouest d'Evreux d'ici 2016. La participation complémentaire du Département de l'Eure s'élèvera à 6 M€ (soit une intervention totale de 18 M€). La déviation aura alors le statut de "route express" et sera intégrée au réseau routier national.

La première partie de la déviation d'Evreux a été financée dans le cadre du Contrat de Projets Etat Région 2000/2006, à hauteur de 61 M€. Afin d'achever cette opération, l'Etat a fait inscrire la somme de 93 M€ au programme de développement et de modernisation des itinéraires (PDMI) en intégrant les participations de la Région Haute-Normandie, du Grand Evreux Agglomération et du Département de l'Eure.

A l'issue de l'opération, le Département de l'Eure aura versé à l'Etat la somme de 18 M€ se répartissant comme suit :

- 12 M€ au titre du CPER 2000/2006
- 6 M€ au titre du PDMI.

Rappelons que la déviation sud-ouest d'Evreux doit permettre de capter le trafic de transit est-ouest ainsi qu'une partie des flux d'échange entre Evreux et les axes extérieurs. Elle aura pour conséquence **d'alléger le trafic interne sur les voies urbaines d'Evreux**, notamment sur les boulevards urbains qui traversent le quartier à forte urbanisation de la Madeleine, offrant ainsi **des possibilités pour le développement des transports collectifs et des modes de déplacement "doux"**.

La dernière partie de la déviation à réaliser se situe entre l'échangeur des Fayaux (intersection avec la RD 6154) et l'échangeur de Cambolle, situé à l'extrémité est de la déviation de Parville, elle-même mise en service en janvier 2009.

Cet aménagement routier est d'autant plus attendu que l'agglomération d'Evreux est l'une des dernières en France de cette taille à ne pas posséder un contournement complet, pénalisant ainsi le développement du chef-lieu du département.

Le financement de la déviation

Un premier financement de 61 M€ avait permis d'engager la réalisation de l'aménagement. Il avait été financé par l'Etat (37,5%), la Région Haute-Normandie (27,5%), le Département (20%) et l'agglomération d'Evreux (15%).

Le financement complémentaire de 93 M€ va être financé par l'Etat (58,6%), la Région (27,7%), le Département (6,3%) et le Grand Evreux agglomération (7,6%).